

COMMUNIQUÉ

de presse

TOUT SUR LES ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX DANS UN BUS.

Avec la prévention, il est possible de limiter le risque d'AVC. C'est pourquoi le Centre communal d'action sociale a souhaité accueillir le « Bus AVC », mercredi 27 mars, de 9 h à 16 h, place du Marché. Gratuit et ouvert à tous les seniors ermontois, le bus permettra de venir se renseigner sur les accidents vasculaires cérébraux.



**Mercredi 27 mars
de 9 h à 16 h
place du Marché**

L'AVC, TOUS CONCERNÉS

En France, on compte un AVC (accident vasculaire cérébral) toutes les quatre minutes. Ils sont la première cause de handicap acquis chez l'adulte. Si les personnes de plus de 60 ans sont les principales victimes, tout le monde peut être concerné. En 2015, cinq pour cent des victimes d'AVC étaient âgées de moins de 45 ans, dont 320 enfants de moins de 15 ans.

LIMITER LES RISQUES

Grâce à la prévention, il est possible de limiter le risque d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). C'est pourquoi l'ARS Île-de-France, avec l'association France AVC Île-de-France, a mis en place une campagne itinérante de prévention et d'information sur les AVC. Depuis l'automne 2016, le bus AVC sillonne l'Île-de-France et a déjà permis de réaliser plus de 500 dépistages.

À BORD DU BUS

À bord, des spécialistes seront présents pour répondre à toutes les questions des visiteurs : quels sont les signes des AVC ? Comment réagir ? Comment limiter les risques ? Les personnes qui le souhaitent pourront également s'entretenir avec un professionnel de santé et bénéficier de tests de dépistage (glycémie, cholestérol, tension artérielle, doppler...), ou faire évaluer leur risque (hypertension, diabète, cholestérol, hygiène de vie...).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie bâtiment B - 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
01 30 72 38 32 – ermont.fr